



Eleveur infirmier de son troupeau ovin et/ou caprin

Cette formation s'inscrit dans une démarche de collaboration entre éleveurs et vétérinaires pour développer l'autonomie des éleveurs dans la prise de décision face à un animal malade et permet d'appréhender les bases de l'examen clinique, les premiers gestes d'urgence, et les principales maladies des ovins et caprins.



Objectifs

Consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur :

- Améliorer la détection des maladies.
- Savoir réaliser un examen clinique de façon organisée.
- Connaître les indicateurs de santé et de maladie des animaux.
- Savoir dans quelles circonstances vous pouvez mettre en place un traitement vous-mêmes et celles où vous devez faire appel à votre vétérinaire.
- Savoir autopsier un animal pour mettre en place une prévention adéquate.
- Connaître les principales lésions des maladies courantes en élevage.
- Connaître les aspects réglementaires, la pharmacie, les principales classes de médicaments.



Méthodes pédagogiques

Matinée en ferme : chacun pratique un examen clinique. Autopsie d'un animal par le formateur pour présenter les organes et les lésions que l'ont peut observer lors de maladies. Pose d'un plâtre et réalisation de sutures par les stagiaires.

Après-midi en salle : Echanges stagiaires/formateur.

Des fiches récapitulatives sont remises aux stagiaires sur les notions clés.

Au programme de la journée

Module 1 : en exploitation

- Les gestes de l'examen clinique - les critères de santé et de maladie.
- Les maladies qui peuvent affecter ces critères de santé.
- Réaliser une autopsie : distinction entre ce qui est normal et ce qui est une lésion.
- Pose d'un plâtre et réalisation de sutures par les stagiaires.

Module 2 : en salle

- Les principales maladies rencontrées en élevage.
- Le parasitisme : notions de bases.
- La pharmacie : Les principales classes de médicaments, les obligations réglementaires et la trousse d'urgence à avoir en exploitation.



Rives

Michel BOUY, vétérinaire à
Antikor (Barbières 26)

Éleveurs de petits
ruminants

Jeudi 28 novembre 2024
de 9h à 17h

Une combinaison
offerte

Autopsie,
entraînement
à la pose de
plâtre et aux
sutures



Pour les
éleveurs
éligibles
VIVEA



Repas offert
pour les
adhérents

Contact :

Responsable de stage : Céline SAVOYAT
- au standard du GDS : 09 74 50 85 85
- par mail : gds38@reseaugds.com

Tarifs de la formation

	Éleveur adhérent au GDS 38	Éleveur non adhérent au GDS 38
Éleveur éligible au fonds VIVEA ou OCAPIAT	0 €	20 €
Éleveur non VIVEA ou OCAPIAT	50 €	70 €

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.

Bulletin d'inscription

Éleveur infirmier ovin et caprin - Jeudi 28 novembre 2024

A renvoyer avant le 21 novembre à gds38@reseaugds.com
ou GDS38, 145 espace trois fontaines, 38140 RIVES

N° EDE :

Nom de l'élevage :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

.....

Mail :

Téléphone :

Spécificités alimentaires :

Qui vous a parlé de ce stage ?

☐ GDS ☐ Vétérinaire ☐ Autre

**Envoyer un chèque de 50 € au
GDS 38 pour réserver votre place.**

NB : Si tous les participants sont dans le même secteur, la formation pourra être délocalisée dans cette zone.

Quelles sont vos attentes ?

.....
.....
.....

J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux autres participants pour un éventuel covoiturage :

☐ Oui ☐ Non

Je peux éventuellement être élevage d'accueil et j'ai un animal de réforme à autopsier (compensation financière)

☐ Oui ☐ Non

Combinaison de travail offerte

Modèle homme (!! Taille grand)

☐ M (T3) ☐ 3 XL (T7)
☐ L (T4) ☐ 4 XL (T8)
☐ XL (T5) ☐ 5 XL (T9)
☐ 2 XL (T6)

Modèle femme (!! Taille petit)

☐ XS (T1) ☐ L (T4)
☐ S (T2) ☐ XL (T5)
☐ M (T3) ☐ 2 XL (T6)



Une **confirmation d'inscription** vous sera envoyée à réception de votre **dossier complet (chèque + bulletin)**

Une **attestation de présence** vous sera envoyée le jour de la formation.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Règlement intérieur disponible sur www.frgdsaura.fr